
Conseil Municipal du 18 mai 2026
Procès-Verbal

Convocation : le 12 mai 2026

Le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour **le lundi 18 mai 2026 à 19h30**

Ordre du Jour :

- ✧ Désignation du secrétaire de séance
- ✧ Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 avril 2026
- ✧ Location appartement le Presbytère
- ✧ Chemin du champ de Foire
- ✧ Projet travaux école
- ✧ Dépôt vert La Tatte
- ✧ Continuité travaux grenier

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le lundi 18 mai 2026, à 19h30, sous la présidence de M. Matthieu Viguié, Maire de Burdignin.

Etaient présents : Marianne CARRIER, Gladys CHATELAIN, Katia DUPRAZ, Yves DUPRAZ, Jessica FIGHIERA, Silohé GACHET, Mélanie KANAKIS, Philippe KIEFFEL, Valentine MAILFAIT, Bernard PINGET, Alexandre ROSAY, Flavien SAUTHIER

Excusés : pierre Chautemps (a donné procuration à Matthieu Viguié), Thibaut Lamblin

*** Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Alexandre Rosay est nommé secrétaire de séance.

*** Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 avril 2026**

Après une correction apportée, le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers. Une discussion a lieu concernant la mention des votes individuels dans les procès-verbaux notamment lorsqu'un élu est « contre » une délibération. Monsieur Dupraz Yves souhaite davantage de transparence sur les votes exprimés.

*** Location appartement le Presbytère**

Le Conseil Municipal examine les deux demandes de location reçues en mairie de Burdignin pour la location de l'appartement situé dans le bâtiment « Le Presbytère » : 68, route de la Crusaz

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE par 1 abstention, 2 contre et 11 pour, de retenir la demande de Madame Pauline DEREMBLE

*** Chemin du Champ de Foire**

Le conseil municipal examine le projet d'élargissement du chemin de Foire afin d'accompagner et de coordonner les futurs travaux. Le géomètre, Monsieur Desjacques, propose une nouvelle version du projet : les élus étudient les futures propositions d'aménagement.

** **Projet travaux école***

Monsieur le Maire informe de la nécessité d'adapter les infrastructures scolaires à l'évolution des effectifs et de garantir des conditions d'accueil optimales aux élèves,

Considérant l'importance de la mise en conformité des locaux et l'amélioration des équipements existants ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

1. Approuve le principe de l'agrandissement de l'école communale de BURDIGNIN.
2. Décide de lancer les études préalables nécessaires à la réalisation du projet (études de faisabilité, diagnostic technique, estimation budgétaire, etc.).
3. Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à l'instruction du dossier.
4. Autorise le Maire à solliciter toutes subventions ou aides financières auprès des organismes publics et partenaires institutionnels.
5. Maintien provisoire de l'algeco pour une année supplémentaire, vu avec le professeur, avant un déplacement de la classe.

Projet adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Bernard Pinget quitte la réunion à 20h30

** **Dépôt vert de la Tatte***

Dans un souci écologique, Monsieur le Maire et le conseil municipal décide de fermer l'accès au dépôt vert sis à la Tatte. Tout déchet vert est automatiquement amené à la déchetterie de Boège.

** **Continuité travaux grenier***

Le devis POMEL est de nouveau à l'étude : la tuile ardoisée a été privilégiée pour une harmonisation du voisinage. Un nouveau devis est attendu pour prendre en compte les nouvelles modifications.

Infos diverses :

- Des devis pour la réfection de l'église vont être à l'étude.
- Monsieur Yves DUPRAZ soulève le problème du manque de déclaration de travaux forestiers et de travaux liés à l'urbanisme.
- Une remise en forme de la place de dépôt de bois chez Devy a été proposée et sera à l'étude.
- Il a été décidé d'une reprise d'un ancien état des lieux forestier route des Virolets par la Chambre d'agriculture et le responsable de la commission environnement.

Monsieur le Maire et le conseil municipal décident de publier un rappel des bonnes conduites sur le prochain Bornérand et sur le site de la mairie.

• Fossés/Voirie : Pour des raisons de sécurités et d'expérience, Monsieur le Maire et le conseil ont décidé de confier le curage et la remise en forme des fossés à Monsieur Lionel Chatelain avec l'aide de l'employé communal. Une première réalisation sera faite route des Virolets.

• Vivre Ensemble : Deux subventions ont été présentées. Il est demandé à ces deux associations de représenter leur projet avec un dossier complet (statuts, budget...) pour l'année prochaine étant donné que le budget des subventions 2026 a déjà été voté.

- Monsieur le Maire présente une proposition pour une création d'une boulangerie : fabrication sur place et vente par distributeur.
- Monsieur le Maire informe les conseillers d'une prise de rendez-vous avec Monsieur Kévin Tessieux (site de l'Espérance) afin de discuter du futur repas des anciens et de questions diverses.

Fin de la réunion à 22h30